

# Elections législatives anticipées, 30 juin et 07 juillet 2024



Le bureau de vote est **EXCEPTIONNELLEMENT** délocalisé à l'école de Landorthe pour les 2 tours.

Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h.

Pensez à vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduite, carte vitale avec photo, carte de chasse .....), la carte d'électeur est facultative.